- **La possession du matériel nécessaire ;**
-

supérieur, sous réserve d'une épreuve d'admission spécifiquement organisée en vue de l'accès à certaines études particulières.

- **Le Certificat de qualification (CQ) est délivré par le Jury de qualification, pour la plupart des options, au terme de la sixième année de l'eq e o] m] as," MsAq nèr**

H

Avant la distribution des questionnaires